

# #COMPTE-RENDU

## COMITÉ DE SUIVI SUR LA RÉFORME DE L'ACTION SOCIALE

### VENTES DES RÉSIDENCES DE VACANCES EPAF : MERCI M. LE MAIRE !

**Un comité de suivi portant sur la réforme de l'action sociale s'est tenu le 9 novembre 2022.**

Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour : l'évolution du parc Epaf, la réorganisation du réseau de l'action sociale, les prestations, la gouvernance des opérateurs et la communication.

En propos liminaires, **la CGT Finances a rappelé que les chantiers engagés par le secrétariat général ne sont pas portés par les représentants des personnels**, notamment la vente des résidences Epaf et la régionalisation des délégations.

La présidente Mme Gronner a précisé que la réunion permettrait de faire un point sur la réforme de l'action sociale commencée depuis 2 ans, et que même si beaucoup de points sont à l'ordre du jour, ce COSUI ne se substitue pas à d'autres réunions qui se tiendront au premier semestre 2023.

#### I - Evolution parc Epaf

Pour rappel, le parc de résidences que l'association gérait, était de 19 résidences, le ministère après plusieurs audits a décidé de les vendre. Grâce aux interventions des représentants des personnels, 5 résidences ont pu être conservées qui sont La Baule, Agay, St Lary, Prémanon et Gérardmer.

Les 14 autres ont été évaluées par la DIE (Direction Immobilière de l'Etat), les diagnostics techniques doivent se terminer fin 2022 et les premières ventes pourront commencer début 2023, juste après que les communes où se trouvent les résidences aient préempté ou pas. Charge aux DRFIP (directions régionales des finances publiques) concernées d'écrire aux collectivités pour leur proposer de racheter les biens si elles le souhaitent.

Les frais de gardiennage ont été supportés par l'association mais à partir de janvier 2023, ils seront payés par les DRFIP. Il semblerait que les ventes puissent se faire site par site.

50% des produits de cessions reviendront à l'Action Sociale Ministérielle mais le ministre a décidé que les ventes se feront au plus offrant et pas au Tourisme Social.

**Pour la CGT Finances, le ministre nous a menti puisqu'il était prévu que ces résidences « restent » dans le champ du tourisme social et pas celui du tourisme marchand. Nous avions d'ailleurs échangé avec la secrétaire générale sur nos propositions pour finalement ne pas tenir compte de l'avis des représentants des personnels.**

**Concernant les travaux dans les résidences restantes :**

»» **Site de La Baule** une « montée en gamme » de l'offre est prévue et des travaux sont programmés. La CGT a rappelé qu'elle était attachée à la culture et que ne comprenions pas pourquoi la salle de spectacle serait remplacée par une piscine intérieure.

»» **Site de la Saline** (Réunion) : suite aux pétitions des personnels de l'île et après décision ministérielle, l'association a investi sur ses fonds propres plus de 2M€ pour aménager le centre de vacances situé dans un site exceptionnel. Ce site fonctionne bien, et la fréquentation est quasi-méquivalente entre bénéficiaires locaux et métropolitains. La CGT s'est clairement opposée au transfert de la gestion de ce site à un autre opérateur. Il est clair qu'il s'agit là d'une volonté politique du secrétariat général de se débarasser de ce site.

## **II – Réorganisation du réseau de l'action sociale**

**Les délégués régionaux sont les suivants :**

- »»» **Hauts de France : Saïkou Diallo**
- »»» **IDF : Yves Ruelle**
- »»» **Normandie : Alain Lejeune**
- »»» **Pays de Loire : Marc'harid Cap**
- »»» **Grand Est : Halima Hammes**
- »»» **Bretagne : Romain Duine**
- »»» **Centre Val de Loire : Mathilde Dufour**
- »»» **Bourgogne Franche Comté : Nourredine Dhamene**
- »»» **Aura : Florence Buisson**
- »»» **Occitanie : Grégory Villar**
- »»» **Paca : Marie-Paule Huc Tisseron**
- »»» **Nouvelle Aquitaine : Sandrine Poletto**

Les délégués régionaux ont pris leurs postes début octobre, ils rencontrent les personnels dans les délégations afin de déterminer les tâches de chacun.

**La fédération des Finances CGT regrette qu'il n'y ait que 4 délégués régionaux qui soient issus de notre ministère** car il nous semble qu'ils auraient été plus à même de connaître les prestations d'action sociale et notre organisation.

Il nous semble également important qu'ils se présentent aux CDAS de leur région.

Le sous-directeur M. Aujaleu a précisé que leur mission principale est d'organiser le service régional et de mettre en place un nouveau niveau de compétence, qui normalement sera en place au printemps ou à l'été prochain, il faudra peut être déterminer plus tard selon les régions les spécificités de chacun.

Un plan d'accompagnement avec l'IGPDE est prévu pour tous.

Sur les adjoints la réflexion n'est pas totalement mûre, il faudra déterminer où on va recruter des adjoints et faire des fiches de poste (possibilités en Occitanie et Nouvelle Aquitaine).

Sur les candidatures beaucoup de candidatures externes, les internes étaient surtout des profils très techniques, pas fait pour l'encadrement ni le management.

**Concernant les recrutements de délégués :**

- »»» 4 postes ont été pourvus au 1er/10/22 sur la Haute-Loire, la Manche, les Vosges et l'Essonne,
- »»» 4 postes ont été pourvus au 1er/11/22 sur la Loire-Atlantique, le Lot-et-Garonne, les Yvelines et le Val de Marne,
- »»» 1 poste sera pourvu au 1er/12/22 dans les Pyrénées-Atlantiques,
- »»» 3 postes sont en cours de recrutement en Lozère, dans le Vaucluse et dans l'Aisne

**Pour la CGT, il faut au moins un délégué par département !**

## **III – Revue des prestations**

### **1 – Logement**

La mise en place de l'aide aux enfants étudiants est demandée depuis longtemps par les organisations syndicales, elle s'élève à 400€.

Une commission interne de l'association Alpaf propose des évolutions pour augmenter le taux et différencier selon la zone d'habitation. Les travaux seront présentés lors d'un CNAS en 2023.

## **2 – Restauration**

Il est convenu de programmer un groupe de travail en 2023, afin de discuter d'une enquête nationale sur le sujet mais aussi de faire le point sur la restauration en général sur tout le territoire.

Pour la CGT il y a trop de différences entre les agents, selon l'endroit où on se trouve on ne bénéficie pas de la même prestation, que ce soit qualitatif, quantitatif ou encore financier.

## **3 – Aide à la parentalité**

Sur l'aide parentalité, la fédération maintient la demande de places en crèches alors que ce n'est pas dans le paysage actuel. Par contre, nous félicitons de l'extension du bénéfice de la prestation actuelle CESU 6/12 ans jusqu'au 14 ans révolus. D'autres mesures sont proposées comme la revalorisation de 5% des montants du barème de ressources ainsi qu'une aide à la pratique sportive et une aide spécifique pour l'Outre-mer.

## **IV – Gouvernance des opérateurs**

Le regroupement de toutes les associations du ministère est abandonné pour le moment et la réflexion ne doit se faire que sur les 3 associations de droit exclusif que sont AGRAF, ALPAF et EPAF.

En attendant les conventions d'objectifs et de moyens de ces associations ont été prorogées. Une réunion sera programmée en 2023.

## **V – Communication**

Les prestations d'action sociale sont trop méconnues par les personnels qui peuvent en bénéficier, que ce soit les actifs ou les retraités.

A la suite du groupe de travail dédié du 9 mars dernier, il a été convenu de la nécessité de faire plus sur la communication, notamment en diffusant des vidéos sur l'action sociale.

Un travail avec le SIRCOM (communication Bercy), un prestataire et la sous-direction est engagé.

Des enquêtes thématiques mais aussi globales, sont prévues d'ici la fin de l'année et seront renouvelées une fois par an. Il y aura un référent communication dans chaque région.

Par contre pour les retraités, le ministère n'a plus accès au fichier du service des retraites de l'Etat !

**Pour la CGT, il va falloir trouver une solution pour informer les retraités** qui sont depuis quelques années plus nombreux que les agents actifs.

Mais il nous semble que la communication doit se faire sur plusieurs niveaux, les membres du CNAS, les CDAS et bien évidemment les personnels

**Pour la CGT, les annonces lors de ce COSUI sont graves**, et nous retenons que la sous-direction des politiques sociales réfléchit beaucoup. On espère que l'année 2023 sera plus favorable à l'action sociale et qu'il sera tenu compte des besoins des personnels qui sont réels, que ce soit en restauration, logements, crèches, vacances, loisirs et sports.

**La CGT Finances continuera à défendre les droits aux activités sociales et culturelles pour toutes et tous.**

**Les élections approchent LE VOTE CGT EST IMPORTANT** afin d'élire vos représentants dans les CDAS, le CNAS, les associations mais aussi les instances interministérielles que sont les SRIAS.

*Les représentants au CNAS : Laetitia Barrier, Christine Léveillé, Yannick Massiet, Evelyne Parrot  
experts : Aurélien Quintana et Anne Tanguy*

